ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assistantes maternelles

Question écrite n° 30462

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet des assistantes maternelles. Les professionnels de la petite enfance s'accordent à reconnaître l'importance du travail d'accompagnement et de socialisation des assistantes maternelles dans la construction de la personnalité des enfants. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement compte prendre des mesures afin d'assurer aux assistantes maternelles employées par les collectivités territoriales l'intégration dans un cadre d'emploi statutaire de la petite enfance.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 30462
Rubrique : Professions sociales
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3060